

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2020**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
État des réserves	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17
Renseignements complémentaires	18 - 20

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides, Coopérative de  
solidarité

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides, Coopérative de solidarité (la « coopérative »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, des réserves et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la coopérative.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;

»» Lacroix & associés inc.  
Société de CPA  
Company of CPA

»» 140, rue King  
Maniwaki (Québec)  
J9E 2L3

»» 15, rue Gamelin  
Bureau 600  
Gatineau (Québec)  
J8Y 6N5

»» 819-449-3571

»» 819-449-0052

»» info@lacroix-associes.com

»» lacroix-associes.com

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lacroix & associés inc.*<sup>1</sup>  
Société de CPA

Gatineau (Québec)  
Le 8 décembre 2020

» Lacroix & associés inc.  
Société de CPA  
Company of CPA

📍 140, rue King  
Maniwaki (Québec)  
J9E 2L3

📍 15, rue Gamelin  
Bureau 600  
Gatineau (Québec)  
J8Y 6N5

☎ 819-449-3571  
📠 819-449-0052

✉ info@lacroix-associes.com

🌐 lacroix-associes.com

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A104361

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 5

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Produits</b>		
Ententes de partenariats (tableau A)	<b>558 889 \$</b>	404 642 \$
Opérations (tableau B)	<b>283 962</b>	229 782
Cotisations des membres	<b>2 000</b>	5 871
	<b>844 851</b>	640 295
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	<b>638 008</b>	520 069
Honoraires professionnels	<b>14 900</b>	12 602
Frais liés aux opérations (tableau C)	<b>152 584</b>	139 102
Frais liés à la structure (tableau D)	<b>6 996</b>	6 937
Soutien au développement de l'économie sociale (tableau E)	<b>6 730</b>	1 737
	<b>819 218</b>	680 447
<b>Trop perçu (déficit)</b>	<b>25 633 \$</b>	(40 152) \$

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ****ÉTAT DES RÉSERVES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 6

	<b>Trop perçu de l'exercice</b>	<b>Réserve générale</b>	<b>Réserve développement</b>	<b>Réserve avantages sociaux</b>	<b>2020 Total</b>	<b>2019 Total</b>
<b>Solde au début</b>	- \$	90 853 \$	62 515 \$	3 500 \$	<b>156 868 \$</b>	197 020 \$
Trop perçu (déficit) de l'exercice	25 633	-	-	-	<b>25 633</b>	(40 152)
<b>Solde à la fin</b>	<b>25 633 \$</b>	<b>90 853 \$</b>	<b>62 515 \$</b>	<b>3 500 \$</b>	<b>182 501 \$</b>	<b>156 868 \$</b>

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**BILAN**

**31 MARS 2020**

Page 7

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	<b>105 538 \$</b>	50 412 \$
Prêt à une coopérative, sans intérêt	<b>8 500</b>	12 000
Débiteurs (note 3)	<b>154 632</b>	148 544
Frais payés d'avance	<b>3 355</b>	3 713
	<b>272 025</b>	214 669
Actif à long terme		
Participations dans des coopératives	<b>700</b>	700
Prêt à une coopérative, sans intérêt ni modalités de remboursement prévues	<b>12 328</b>	-
Immobilisations corporelles (note 4)	<b>24 818</b>	26 906
	<b>309 871 \$</b>	242 275 \$

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**BILAN**

**31 MARS 2020**

Page 8

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	<b>65 921 \$</b>	51 835 \$
Contributions reportées (note 7)	<b>50 866</b>	20 086
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	<b>3 308</b>	3 028
	<b>120 095</b>	74 949
Dette à long terme (note 8)	<b>2 835</b>	6 138
	<b>122 930</b>	81 087
<b>Avoir</b>		
Avoir des membres		
Parts sociales (note 9)	<b>4 440</b>	4 320
Avoir de la coopérative		
Trop perçu de l'exercice	<b>25 633</b>	-
Réserve générale	<b>90 853</b>	90 853
Réserve - Développement	<b>62 515</b>	62 515
Réserve - Avantages sociaux	<b>3 500</b>	3 500
	<b>186 941</b>	161 188
	<b>309 871 \$</b>	242 275 \$

Engagements contractuels (note 12)

**Signé pour le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 9

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Trop perçu (déficit) de l'exercice	25 633 \$	(40 152) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 401	9 215
Radiation de parts	(200)	-
	<b>31 834</b>	<b>(30 937)</b>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(6 088)	(71 309)
Frais payés d'avance	358	(353)
Créditeurs	14 086	(7 658)
Contributions reportées	30 780	(71 164)
	<b>70 970</b>	<b>(181 421)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Participations dans une coopérative	-	(200)
Prêts à des coopératives	(8 828)	(12 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 313)	(6 168)
	<b>(13 141)</b>	<b>(18 368)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(3 023)	(2 784)
Émissions de parts	340	180
Rachats de parts	(20)	-
	<b>(2 703)</b>	<b>(2 604)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>55 126</b>	<b>(202 393)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>50 412</b>	<b>252 805</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>105 538 \$</b>	<b>50 412 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## **1. Statuts constitutifs et nature des activités**

La coopérative est constituée selon la Loi sur les coopératives du Québec et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ses activités consistent à fournir des biens et services d'utilité professionnelle à ses membres utilisateurs, dans le domaine du développement coopératif régional, ainsi que de fournir du travail à ses membres travailleurs, tout en regroupant des personnes ou sociétés ayant un intérêt économique, social ou culturel ayant le même objectif.

## **2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives, complété par les exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, lesquels prévoient que les états financiers doivent être préparés suivant les normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, sous réserve des prescriptions du chapitre II du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives. La notion de « normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité » a été interprétée par la direction comme signifiant les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **États financiers**

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, sauf pour les principaux éléments suivants du chapitre II du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives :

- a) Le trop perçu est inscrit à la réserve au cours de l'exercice subséquent;
- b) Les parts sociales sont présentées au bilan dans la section « Avoir des membres ».

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### **Constatation des produits**

La coopérative utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'exploitation provenant de contrats de service sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus par la coopérative, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des prêts à des coopératives, des contrats de services, cotisations et autres à recevoir, des ententes de partenariats à recevoir et des participations dans des coopératives.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créiteurs et de la dette à long terme.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Ameublement et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	33,33 %

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## 3. Débiteurs

	2020	2019
Contrats de services, cotisations et autres à recevoir	30 883 \$	66 654 \$
TPS et TVQ à recevoir	2 499	4 485
Ententes de partenariats à recevoir	121 250	77 405
	<b>154 632 \$</b>	<b>148 544 \$</b>

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

**Page 13**

**4. Immobilisations corporelles**

	<b>2020</b>		<b>2019</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Améliorations locatives	28 278 \$	15 248 \$	13 030 \$	16 286 \$
Ameublement et équipement de bureau	8 375	3 705	4 670	5 838
Équipement informatique	22 144	15 026	7 118	4 782
	<b>58 797 \$</b>	<b>33 979 \$</b>	<b>24 818 \$</b>	<b>26 906 \$</b>

**5. Emprunt bancaire**

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 100 000 \$, porte intérêts au taux préférentiel majoré de 3,00 %. Les ententes de partenariats à recevoir d'une valeur comptable nette de 121 250 \$ sont données en garantie. Au 31 mars 2020, le taux préférentiel était de 2,45 %, le montant disponible 50 000 \$ et l'emprunt était inutilisé.

**6. Crédoeurs**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Fournisseurs et frais courus	27 450 \$	17 106 \$
Salaires et vacances à payer	36 838	34 729
Fonds de pension à payer	1 633	-
	<b>65 921 \$</b>	<b>51 835 \$</b>

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

Page 14

**7. Contributions reportées**

Conséquemment aux périodes couvertes par les ententes signées par la coopérative, les contributions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ID Gatineau</b>		
Solde au début	- \$	87 500 \$
Montants alloués au cours de l'exercice	<b>262 500</b>	100 000
Montant à recevoir	-	62 500
Montant constaté aux revenus de l'exercice	<b>(250 000)</b>	(250 000)
Solde à la fin	<b>12 500</b>	-
<b>FARR Outaouais</b>		
Solde au début	<b>15 865</b>	-
Montant alloué au cours de l'exercice	<b>71 389</b>	95 185
Montant constaté aux revenus de l'exercice	<b>(71 389)</b>	(79 320)
Solde à la fin	<b>15 865</b>	15 865
<b>Chantier de l'économie sociale - SAJE</b>		
Solde au début	<b>4 221</b>	-
Montants alloués au cours de l'exercice	<b>53 102</b>	38 000
Mandats facturés au cours de l'exercice	<b>11 688</b>	-
Montant constaté aux revenus de l'exercice	<b>(46 510)</b>	(33 779)
Solde à la fin	<b>22 501</b>	4 221
	<b>50 866 \$</b>	<b>20 086 \$</b>

**8. Dette à long terme**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Emprunt, 8,45 %, d'un montant original de 15 000 \$, remboursable par versements mensuels de 307 \$, capital et intérêts, échéant en 2022	<b>6 143 \$</b>	9 166 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<b>3 308</b>	3 028
	<b>2 835 \$</b>	<b>6 138 \$</b>

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2020**

**Page 15**

**8. Dette à long terme (suite)**

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	3 308 \$
2022	2 835
	<hr/>
	6 143 \$

**9. Parts sociales**

Un nombre illimité de parts sociales de qualification d'une valeur nominale de 10 \$, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la Loi.

Pour devenir membre, toute personne doit souscrire le nombre de parts de qualification correspondant à la catégorie de membre à laquelle elle appartient soit :

Utilisateur : 2 parts sociales à 10 \$ chacune  
Travailleur : 2 parts sociales à 10 \$ chacune  
Soutien : 2 parts sociales à 10 \$ chacune

Les parts sociales de qualification sont payables au moment de l'admission pour toutes les catégories de membre.

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Émis et payé :</b>		
<hr/> 444 parts de qualification (2019; 432 parts)	<b>4 440 \$</b>	<b>4 320 \$</b>

Au cours de l'exercice, la coopérative a procédé à l'émission de 34 parts, au rachat de 2 parts et la radiation de 20 parts de qualification.

**10. Opérations avec les membres**

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué 100 % de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 128.1 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

Cette proportion répond aux exigences de l'article 16 dudit règlement, fixant celle-ci à un minimum de 50 %.

## **11. Instruments financiers**

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux prêts à des coopératives, aux contrats de services, cotisations et autres à recevoir et aux ententes de partenariats à recevoir.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

## **12. Engagements contractuels**

Les engagements pris par la coopérative en vertu de baux totalisent 53 360 \$ de loyers minimums futurs, la coopérative pouvant renoncer au bail échéant en 2022 à chaque date d'anniversaire moyennant un préavis de 6 mois. Les versements estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	32 040 \$
2022	21 320 \$

## **13. Évènements postérieurs à la date du bilan**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 8 décembre, la coopérative est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, elle n'est pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la société en date de ces états financiers.

**14. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 18

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Tableau A - Ententes de partenariats</b>		
ID Gatineau	<b>250 000 \$</b>	250 000 \$
Programme d'aide à l'entrepreneuriat (MÉI)	<b>237 500</b>	68 572
FARR Outaouais	<b>71 389</b>	79 320
Ententes MRC	-	6 750
	<b>558 889 \$</b>	<b>404 642 \$</b>

**Tableau B - Opérations**

Chantier de l'économie sociale	- \$	10 156 \$
Subventions salariales	<b>6 674</b>	3 782
Location	<b>5 096</b>	5 330
Subvention - MÉES	<b>5 286</b>	-
Subvention - Coopération décentralisée France-Québec	<b>7 550</b>	-
Pôle Outaouais (tableau G)	<b>121 994</b>	113 025
Chantier de l'économie sociale - SAJE	<b>46 510</b>	33 779
Contrats de services	<b>8 187</b>	10 496
Gestion projet incubateur	<b>81 920</b>	48 069
Remboursements de frais et autres	-	4 387
Revenus d'intérêts	<b>745</b>	758
	<b>283 962 \$</b>	<b>229 782 \$</b>

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Page 19

	2020	2019
<b>Tableau C - Frais liés aux opérations</b>		
Loyers	33 611 \$	30 593 \$
Entretien et réparations	6 724	4 423
Électricité	3 508	3 304
Assurances	2 233	2 189
Télécommunications	9 831	8 795
Frais de bureau	18 340	18 796
Sous-contrats	1 147	1 094
Formation	3 583	1 765
Publicité et promotion	7 299	4 511
Frais de représentation	14 965	8 437
Activités	20 392	21 455
Déplacements	23 392	23 309
Intérêts et frais bancaires	493	289
Intérêts sur la dette à long terme	665	927
Amortissement - Améliorations locatives	3 256	4 072
Amortissement - Ameublement et équipement de bureau	1 168	1 046
Amortissement - Équipement informatique	1 977	4 097
	<b>152 584 \$</b>	<b>139 102 \$</b>

**Tableau D - Frais liés à la structure**

Cotisations	2 962 \$	3 892 \$
Assemblées, comités et conseils	4 034	3 045
	<b>6 996 \$</b>	<b>6 937 \$</b>

**Tableau E - Soutien au développement de l'économie sociale**

Frais d'incorporation	3 105 \$	1 737 \$
Contribution	3 625	-
	<b>6 730 \$</b>	<b>1 737 \$</b>

**COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES,  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

**Page 20**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Tableau F - Pôle Outaouais</b>		
<b>Produits</b>		
MÉI	<b>100 000 \$</b>	100 000 \$
Contribution Cégep de l'Outaouais	<b>12 825</b>	12 825
Autres revenus	<b>9 169</b>	200
	<b>121 994</b>	113 025
Contributions CDR et autres	<b>22 212</b>	16 257
	<b>144 206</b>	129 282
<b>Charges</b>		
Coûts directs de main d'oeuvre incluant les frais de gestion	<b>118 555</b>	97 446
Activités et frais de déplacements	<b>20 392</b>	21 455
Frais de fonctionnement	<b>5 587</b>	8 720
	<b>144 534</b>	127 621
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(328) \$</b>	1 661 \$